

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R 142-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime relatif à la publication des décisions de rétrocession.

La SAFER Bourgogne Franche-Comté porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de la (des) rétrocession(s) ci-après :

RS 71 25 0022 01

Communes	Section	Numéro	Div	Nature	Surface
LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY (71)	G	0153		Vignes	19 a 21 ca
LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY (71)	G	0154		Vignes	38 a 52 ca
TOTAL					57 a 73 ca

Attributaire : M. Vincent COUCHE

Profession : Actif agricole à temps plein (exploitant, salarié, aide familial, conjoint collaborateur) / Viticulteur

Conditions financières : 15 000,00 € HT

Charges accessoires dues à la SAFER en sus du prix : 1 350,00 € HT

Motivation : Confortation de l'exploitation d'un viticulteur âgé de 49 ans qui met en valeur dans le cadre d'une EARL comprenant de 3 associés, une surface de 15 ha environ en agriculture biologique, dont les parcelles vendues se situent en rive rive d'un îlot d'exploitation.

Toute précision complémentaire peut être donnée sur demande à l'adresse suivante :

SAFER Bourgogne Franche-Comté Maison de l'Agriculture 59 rue du 19 mars 1962 CS 70610, 71010
 MACON CEDEX

Encart réservé à la Mairie	Encart réservé à la Safer
A LA CHAPELLE DE GUINCHAY Le 17 04 2025 Visa du Maire et cachet (valant certificat d'affichage pendant le délai légal de 15 jours) Le Maire Hervé CARREAU	Pour la SAFER, le 01/04/2025 Valérie DIAGNE Directrice départementale

SIÈGE SOCIAL :

11 rue François Mitterrand
 21850 SAINT-APOLLINAIRE
 safer@saferbfc.com
 www.saferbfc.com

S.A. au cap. de 1 301 120 €

RCS Dijon B 778 212 472

SIRET 778 212 472 00022

NAF 4299Z

N° TVA Intracommunautaire

FR 09 778 212 472